



**DEMANDE D'OCCUPATION TEMPORAIRE  
POUR L'ACCUEIL D'UN CIRQUE**

**A retourner**

**à l'adresse suivante :**

Hôtel de Ville

Direction de la culture et de la vie associative

107 Grand'Rue

57970 YUTZ

[accueil@mairie-yutz.fr](mailto:accueil@mairie-yutz.fr)

**IDENTIFICATION DU DEMANDEUR :**

NOM :

PRENOM :

DENOMINATION SOCIALE :

ADRESSE DU SIEGE SOCIAL :

CODE POSTAL :

VILLE :

TELEPHONE :

E-MAIL :

Numéro de SIRET (14 chiffres) :

## INFORMATION SUR LE CIRQUE ET L'INSTALLATION DU CHAPITEAU

Date souhaitée de l'installation : .....

Horaire d'arrivée : .....

Jours de représentation semaine :  lundi  mardi  mercredi  jeudi  vendredi

Jours de représentation week-end :  samedi  dimanche

Horaires des représentations : semaine : de.....h à.....h

week-end : de.....h à.....h

Nombre de représentations : .....

Nombre de places spectateurs : .....

Nombre de véhicules et remorques : .....

Emprise nécessaire à l'installation (chapiteau, convoi et installations annexes) : .....

.....

Description du spectacle .....

.....

Date de départ souhaitée : .....

### INFORMATIONS

#### **AUCUN EMPLACEMENT DISPONIBLE :**

- **DU 6 AU 25 FEVRIER 2025**
- **DU 16 OCTOBRE AU 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 2025**

**DATE LIMITE DE CANDIDATURE : MERCREDI 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2025**

## PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER

- ✓ La licence d'entrepreneur de spectacles attribué par les directions régionales des affaires culturelles (DRAC) en cours de validité ;
- ✓ Extrait « K bis » du Registre du Commerce et des Sociétés ;
- ✓ Extrait du registre de sécurité dûment complété par l'organisateur exploitant ;
- ✓ Assurance responsabilité civile multirisque (couvrant les dates des représentations) ;
- ✓ La fiche technique du chapiteau (attestation de bon montage des structures, attestation des bâches, surface, capacité des gradins, plan....) ;

## PIECES COMPLEMENTAIRES

- ✓ Notice décrivant le spectacle ;
- ✓ Le calendrier de la tournée et le nom de son responsable ;
- ✓ Une fiche récapitulante, le cas échéant, les besoins spécifiques (configuration spécifique, accès aux réseaux...).

## RAPPEL DES DIFFERENTS CRITERES APPLIQUES

- ✓ Un droit de place de 100 euros par jour ;
- ✓ Un chèque de caution de 400 euros ; (celui-ci vous sera rendu après l'enlèvement de tout l'affichage)
- ✓ Animaux interdits ;
- ✓ Pas d'affichage sauvage, seul l'affichage aux abords des écoles est autorisé sur la commune ;
- ✓ Mise en place d'une tarification spéciale pour les scolaires et les périscolaires.

Fait, le :

A :

Signature :

Date de réception en mairie :